

Évaluation du bachelier en Comptabilité 2016-2017

RAPPORT D'ÉVALUATION

Enseignement de Promotion et de Formation Continue (EPFC) de Bruxelles

Comité des experts :

M. Bart JOURQUIN, président

Mme Monique DEGREEF, M. Philippe GERMAK et M. Guillaume SALMON, experts

27 juin 2017

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation du bachelier en Comptabilité. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 23 et 24 mars 2017 à l'EPFC, Enseignement de Promotion et de Formation Continue de l'Université Libre de Bruxelles et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles - A.S.B.L. (EPFC Bruxelles). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'auto-évaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite : 5 représentants des autorités académiques, 12 membres du personnel, 12 étudiants, 3 diplômés et 1 représentant du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES² (sur lequel s'est basé l'établissement pour mener son auto-évaluation) :

- 1 La gouvernance et la politique qualité ;
- 2 La pertinence du programme ;
- 3 La cohérence interne du programme ;
- 4 L'efficacité et l'équité ;
- 5 La réflexivité et l'amélioration continue.

Enfin, le rapport se termine par une synthèse des forces, points d'amélioration, opportunités et risques, ainsi que des principales recommandations.

Ce rapport a pour objectif d'aider l'établissement à construire son propre plan d'amélioration et de mettre à disposition d'un large public une information sur le programme d'études évalué.

Les termes utilisés dans ce rapport sont entendus dans leur sens épïcène, en sorte qu'ils visent les hommes et les femmes.

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 27 mars 2017).

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 27 mars 2017).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'EPFC fut fondé en 1963 par la Chambre de Commerce de Bruxelles (CCB³) sous la forme d'un service de formation aux langues réservé à ses membres. L'offre de cours s'élargit rapidement pour donner aux entreprises la possibilité d'offrir un recyclage à leur personnel, compatible avec les horaires de travail. D'abord orientées vers les langues, les formations évoluent progressivement vers les métiers de l'entreprise.

En 1981, l'Université Libre de Bruxelles apporte aux cours de la CCB sa caution pédagogique et scientifique. Un an plus tard, l'ULB et la CCB constituent une association de fait pour gérer conjointement l'EPFC ; cette association évoluera en ASBL peu de temps après. L'histoire de l'EPFC a également été marquée par la reprise de divers établissements bruxellois d'enseignement communal dans les années 70 et 80 (Forest, Saint-Josse et Woluwe-Saint-Pierre) et de l'Institut de Technologies Nouvelles et d'Informatique – Philips. La dernière fusion avec un établissement remonte à 2006 avec l'École d'Ergologie.

Initialement implantés à l'avenue Louise, dans les locaux de la CCIB, les services administratifs de l'EPFC s'installent sur le Campus de la Plaine de l'ULB en 1994. Cette époque coïncide avec une profonde refonte des services de supports (ressources humaines, finances, dotation).

Un nouvel horizon se profile à la rentrée 2017, lorsque les neuf implantations de l'EPFC se regrouperont sous un même toit, avenue de l'Astronomie.

L'établissement est affilié au réseau de la FELSI (Fédération des Établissements Libres Subventionnés Indépendants) et offre aujourd'hui une très large palette de formations. Le Bachelier en Comptabilité, qui fait l'objet de ce rapport, s'insère dans une filière comptable, comprenant le Certificat de qualification de Technicien en Comptabilité, le Bachelier en Comptabilité (options gestion et fiscalité) et le Diplôme de Spécialisation en Expertise Comptable et Fiscale. Le certificat de qualification et le diplôme de spécialisation sont spécifiques à l'enseignement de promotion sociale.

L'établissement organise le bachelier en comptabilité dans les options gestion et fiscalité. Les cours du bachelier en Comptabilité sont organisés en journée et à horaire décalé sur le site de Woluwe Saint-Pierre. Le nombre d'étudiants inscrits au bachelier en Comptabilité en 2014-2015 était de 1429 sur un total de 9921 étudiants toutes sections confondues. Le bachelier en Comptabilité représente donc 14% de la part de marché interne de l'EPFC.

³ Devenue plus tard CCIB, désormais intégrée à BECI (*Brussels Enterprises Commerce and Industry*).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 La gouvernance de l'institution se caractérise par un comité de direction fort, qui profite du *momentum* offert par le déménagement de l'ensemble des implantations vers un nouveau bâtiment en septembre 2017 pour impulser une réflexion sur un plan stratégique. Ce plan stratégique a été présenté à l'ensemble du personnel lors d'une assemblée générale. Au moment de la visite du comité, il n'était pas encore partagé ni approprié par les parties prenantes. Les experts notent que ce plan stratégique, articulé autour de 3 axes prioritaires, contient déjà des propositions d'action en lien avec les recommandations reprises dans ce rapport.
- 2 Lors de la visite d'établissement, le comité des experts a éprouvé quelques difficultés à l'instar d'autres parties prenantes rencontrées, à clairement identifier les fonctions de chacun. L'organigramme de l'institution (et de la section) manque de clarté et la répartition des rôles et responsabilités est peu identifiable. Il s'agit plus d'un problème de communication interne que d'un réel problème dans la définition des fonctions. En effet, les membres du personnel rencontrés connaissent individuellement assez précisément le périmètre de leurs attributions lorsqu'ils sont interrogés sur cette question.
- 3 Au-delà de l'organigramme, les experts ont constaté une faible interaction entre les logiques administrative et pédagogique. Il s'agit, ici aussi, d'un problème lié à la communication interne et induit par la grande taille des cohortes et le nombre important d'enseignants : à plusieurs reprises, le comité a rencontré des personnes convaincues qu'une information avait bien circulé, alors que le public cible de cette information n'était que peu ou pas au courant. De même, l'information nécessaire à chaque étudiant, surtout à l'entame de sa première année, est communiquée de manière peu efficace, créant un sentiment de non-information.
- 4 Ces différents problèmes pourront probablement trouver une solution via la création récente d'un poste de direction dévolu au pilotage institutionnel au sein de l'administration. Il s'agit d'une fonction importante qui relève d'une bonne pratique. Ce directeur est membre du comité de direction.
- 5 Aujourd'hui, les étudiants n'ont pas de place dans la gouvernance. Il existe toutefois un projet de création d'un bureau étudiant, qui devrait se concrétiser lorsque l'établissement aura déménagé vers sa nouvelle implantation.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 6 Le directeur du pilotage institutionnel est aussi le responsable hiérarchique de la coordinatrice qualité. Ce lien a toute sa pertinence dans la mesure où le pilotage institutionnel doit se nourrir de la production de la cellule qualité.

- 7 Le comité a constaté que toute une série d'actions correctives, identifiées suite au diagnostic consigné dans le dossier d'auto-évaluation (DAE), a d'ores et déjà été implémentée, sans attendre la visite des experts. Ceci montre que la culture qualité est déjà présente dans l'établissement et que le cycle de la qualité (roue de Deming, méthode PDCA) fait partie du vécu quotidien de certains. Le comité a toutefois constaté que certaines actions ont été mises en œuvre assez tardivement, en vue de sa visite. Ainsi, certains documents, comme les fiches UE ou les grilles critériées pour l'évaluation de l'épreuve intégrée par exemple, n'ont été mises à disposition des experts que lors de la visite alors que le bachelier en utilise depuis deux ans. Il s'agit ici aussi d'une manifestation des tensions existantes entre la logique administrative et la logique pédagogique, qui conduisent les acteurs à adopter une sorte de « formalisme qualité » qui aura peu de retombée sur le processus qualité à plus long terme.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 8 Le comité est bien conscient que le programme des cours est fixé pour une large part par les dossiers pédagogiques émanant du Ministère de la Communauté française et que la révision du programme n'est pas facilitée par le cadre qui régit l'enseignement de promotion sociale.
- 9 La section ne met pas encore en œuvre des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE), alors qu'il s'agit d'un outil précieux pour le pilotage de la qualité. Il existe toutefois un projet pilote dans le Bachelier en Relations Publiques.

[Information et communication interne]

- 10 On retrouve dans le DAE un effort de clarification des flux de communication interne entre parties prenantes. Le comité constate qu'il reste une marge de progrès certaine à tous les niveaux, mais est bien conscient que la taille de l'établissement et la modularité/flexibilité des horaires complexifient la communication interne. En effet, les membres des différentes parties prenantes sont présents à des moments différents, et l'organisation des cours fait que la notion de « classe » n'existe pas (cf. Critère 3).
- 11 Au-delà de son utilisation dans le cadre pédagogique, la plateforme Moodle est utilisée comme vecteur privilégié pour la communication interne. L'outil n'est toutefois pas configuré de manière optimale pour remplir correctement cette fonction. À titre d'exemple, bien que les périodes d'inscriptions aux tests de langues soient mises en ligne et affichées aux valves du secrétariat des langues transversales, cette information passe parfois inaperçue, car les étudiants doivent se connecter sur la plateforme pour être au courant, alors qu'il suffirait de les informer par courriel de la mise en ligne de nouvelles informations importantes. Compte tenu du nombre relativement réduit de places dans les cours de langue (dont l'organisation ne relève pas du Bachelier), certains étudiants commencent dès lors leur formation en langues très tard dans le parcours (cf. Critère 3).

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de mettre en place, sans tarder, un processus d'appropriation du plan stratégique par toutes les parties prenantes.
- 2 Le comité encourage fortement de mener une réflexion approfondie, avec l'aide éventuelle d'un consultant, sur la communication interne entre les parties prenantes. Le *momentum* créé par le déménagement prochain représente une opportunité intéressante pour lancer ce chantier. Il est important de ne pas négliger, dans ce contexte, l'amélioration attendue de l'interface entre les logiques pédagogique et administrative.
- 3 Les experts recommandent de capitaliser sur l'expérience menée dans le Bachelier en Relations Publiques pour mettre en place un dispositif EEE systématisé.

- 4 Sachant que les étudiants ont tendance à changer assez fréquemment d'adresse courriel, l'utilisation d'adresses mail institutionnelles permettrait d'améliorer la communication interne, quitte à laisser aux étudiants la possibilité de rediriger les courriels envoyés à cette adresse vers leur messagerie privée.
- 5 Le comité encourage la poursuite et la concrétisation du projet d'implication des étudiants dans la gouvernance (« Bureau des étudiants » notamment).

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 L'établissement s'est doté d'outils statistiques permettant de récolter des informations sur la manière avec laquelle les diplômés s'insèrent dans le monde professionnel, en conformité ou non avec le profil de formation du Bachelier.
- 2 Ces outils permettent aussi de se rendre compte, et c'est assez remarquable, qu'un nombre non négligeable d'étudiants poursuivent des études supérieures ou des formations complémentaires au terme de leur bachelier.
- 3 Les relations avec le monde professionnel pour les stages s'organisent à l'initiative de l'étudiant, le plus souvent sur base d'une liste d'entreprises fournie par l'établissement. Le comité constate toutefois que, au-delà de cette relation qui s'insère dans le cadre pédagogique, élargi à l'intervention de certains enseignants-experts issus de la profession, les interactions pilotées par l'institution avec le monde professionnel restent embryonnaires.
- 4 Le diagnostic consigné dans le DAE est à l'origine de quelques actions visant à améliorer la pertinence du programme. Certaines, comme des conférences données par des orateurs extérieurs ou l'organisation de deux cours d'actualité comptable et fiscale et d'un cours d'initiation à SAP, ont déjà été suivies d'effets. Une partie de ces nouvelles initiatives (conférences) est organisée dans le cadre des 20% d'autonomie laissés dans le dossier pédagogique de chaque unité d'enseignement.
- 5 Les partenariats avec « Bruxelles Formation » et le CEFORA dans le cadre de la formation d'un an de Technicien en Comptabilité constituent un véritable ascenseur social : une partie non négligeable des étudiants détenteurs de cette formation poursuivent leurs études par le Bachelier en Comptabilité.
- 6 L'établissement communique sur les procédures destinées aux étudiants non détenteurs du CESS, et sur la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui constitue un facteur d'attractivité.

[Information et communication externe]

- 7 Le comité a constaté qu'une réelle politique de communication externe est à l'œuvre : elle mobilise des canaux différents et pertinents.
- 8 L'établissement assure également une présence active sur les réseaux sociaux.
- 9 Les partenariats avec le CEFORA et « Bruxelles Formation », dont il a déjà été question plus haut, contribuent à la notoriété, déjà très bonne par ailleurs.

- 1 Le comité recommande à la section (et à l'établissement) de renforcer de manière sensible sa présence et ses interactions avec le tissu socio-économique régional.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les fiches descriptives des différentes unités d'enseignement (fiches UE), mises à jour récemment, sont mal diffusées auprès des étudiants, en dehors de la transmission orale.
- 2 Le comité n'a pas pu observer des pratiques pédagogiques qui attestent de la capacité de l'étudiant à développer une analyse critique, notamment durant l'épreuve intégrée. Ainsi, les épreuves intégrées mis à disposition des experts lors de la visite d'établissement ne contenaient pas de section(s) mettant le travail personnel en perspective avec une analyse de différentes sources bibliographiques, discutées et croisées entre elles. Or, la capacité à réaliser une analyse documentaire critique fait partie des critères définissant les formations classées au niveau 6 dans le Cadre de Certification Européen.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 3 L'organisation du programme suit un modèle assez particulier, dans la mesure où la plupart des UE sont organisées plusieurs fois par an, à des horaires différents. Les étudiants peuvent ainsi suivre les différents cours à l'horaire qui leur convient le mieux. Par conséquent, la notion de classe (groupe d'étudiants qui suivent habituellement les cours ensemble) n'existe pas.
- 4 Cette flexibilité, telle que mise en œuvre par l'établissement, implique que des étudiants sont amenés à suivre une même UE donnée par des enseignants différents, qui utilisent majoritairement des supports de cours différents et qui mobilisent des méthodes pédagogiques différentes. L'absence de références à des ouvrages universitaires ou professionnels pose la question de la transmission des connaissances au niveau attendu par un bachelier.
- 5 La plateforme Moodle est sous-utilisée et sous-exploitée dans sa dimension pédagogique. Tous les enseignants ne l'utilisent pas et, à de rares exceptions près, ceux qui l'utilisent l'exploitent surtout comme un espace de dépôt de documents, et non pas comme un outil pédagogique qui permet de proposer des exercices en lignes, des devoirs, un feed-back...
- 6 Les cours de langue ne sont pas organisés au niveau du Bachelier en Comptabilité, mais par un département spécifique de l'établissement. Les étudiants doivent d'abord passer un test de niveau sous forme d'épreuve écrite avant de pouvoir suivre les cours. Si cette approche est pertinente (pédagogie par niveau), elle souffre de quelques problèmes de communication interne (cf. Critère 1), qui amènent parfois les étudiants à devoir reporter le début de leur apprentissage de plusieurs mois, en fonction des dates d'organisation des tests de niveau et de la disponibilité de places dans les groupes.
- 7 Il existe trois sites web externes, gérés par des enseignants, et complètement indépendants de l'intranet de l'établissement. Ils servent à mettre à disposition des étudiants diverses ressources pour les stages d'intégration, les stages d'insertion et pour l'épreuve intégrée. Ceci participe à une certaine confusion en matière de communication interne.

- 8 Il existe une grande diversité dans les sujets retenus pour les épreuves intégrées. Certains travaux se penchent sur la création d'une petite PME alors que d'autres s'attaquent à l'analyse des chiffres relatifs à de grandes multinationales. Il n'existe pas de balises claires pour la détermination d'un sujet.
- 9 Les étudiants du bloc 2 sont encouragés à assister aux défenses orales des épreuves intégrées présentées par leurs aînés. Ceci constitue une bonne pratique, qui permet de démystifier l'exercice.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 10 Le programme est agencé de manière telle que les étudiants peuvent terminer leur parcours en trois ans.
- 11 Le comité relève que l'organisation de l'épreuve intégrée en octobre peut se révéler pénalisante pour les étudiants qui souhaitent poursuivre des études. Même si, en principe, il est possible de s'inscrire dans la majorité des établissements jusque fin octobre au moins et que les cours peuvent être souvent suivis sans inscription définitive, cette organisation génère un stress inutile.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 12 Les grilles critériées pour évaluer les acquis d'apprentissage des UE non déterminantes sont peu utilisées. Les experts estiment que les grilles critériées récemment mises au point dans le cadre de l'épreuve intégrée, se révèlent encore être assez minimalistes.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 13 Le comité constate que la flexibilité de l'offre de cours décrite plus haut amène les étudiants à présenter des examens différents (durée, niveau d'exigence...) pour une même unité d'enseignement, ce qui peut induire, dans une certaine mesure, des stratégies d'évitement.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande à l'équipe pédagogique de mettre en place une réflexion sur la mise en place de plus de cohérence entre les supports de cours, les méthodes pédagogiques et les évaluations au sein de chaque UE donnée par plusieurs enseignants. Pour ce faire, il serait judicieux de mettre en place une sorte de « comité scientifique », restreint à deux ou trois personnes capables d'évaluer les contenus et les examens des UE et de proposer des mesures adéquates pour assurer un niveau de formation identique au sein de chaque UE suivant les standards requis et le respect de l'équité entre les étudiants.
- 2 Le comité recommande à l'équipe éducative de diffuser systématiquement toutes les fiches UE, sur l'intranet ou sur Moodle par exemple.
- 3 Le comité suggère à l'équipe éducative de s'assurer que la formation réponde bien aux exigences du niveau 6 du cadre de certification européen, notamment pour les aspects relatifs à la recherche documentaire critique s'appuyant sur des ouvrages et des articles reconnus par la communauté scientifique.
- 4 Le comité des experts propose à l'équipe éducative de mieux baliser les sujets proposés par les étudiants pour leur épreuve intégrée, ou au moins de mettre en place un dispositif visant à valider ces sujets, afin d'éviter une trop grande variance dans l'importance du travail requis pour présenter l'épreuve avec succès.
- 5 Le comité des experts encourage l'équipe éducative à examiner la possibilité d'avancer les dates d'évaluation de l'épreuve intégrée en septembre afin de faciliter l'inscription des étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en Haute École ou à l'Université.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Le comité des experts n'a pas identifié de politique de formation continuée pour les personnels, avec des objectifs métiers, un échéancier ...
- 2 Il existe, au sein des personnels rencontrés, un certain isolement et un manque de sentiment d'appartenance à la section Bachelier en Comptabilité.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 3 Compte tenu du déménagement, en septembre 2017, de l'ensemble des sections de l'EPFC dans des bâtiments beaucoup plus grands et complètement rénovés, les experts estiment qu'il n'est pas utile de revenir ici sur les faiblesses constatées dans les bâtiments actuels.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 4 L'EPFC est à l'initiative de l'ASBL PROMOFOR, qui a pour but l'action sociale globale. Elle s'adresse en priorité aux personnes ayant quitté le chemin habituel de l'enseignement de plein exercice et qui, néanmoins, désirent continuer ou parfaire leur formation dans le cadre socio-éducatif de l'enseignement. Il s'agit d'une bonne pratique.
- 5 L'allongement des périodes de cours de 50 à 55 minutes a eu comme effet la suppression des pauses, ce qui est ressenti négativement par les étudiants et les enseignants.
- 6 Le comité relève un problème d'équité, induit par le fait que, pour une même UE, les étudiants sont amenés à présenter des évaluations différentes, après avoir suivi les cours avec des enseignants différents, qui ont utilisé des supports de cours différents et mobilisé des méthodes pédagogiques différentes.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 7 Le comité a constaté l'émergence d'une récolte de plus en plus systématique de données pertinentes, utiles au pilotage de la qualité.
- 8 Par ailleurs, l'établissement organise, depuis des années, des enquêtes systématiques auprès de ses anciens étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité suggère à la direction de mener une réflexion qui vise à la fédération des personnels au sein de la section.
- 2 Le comité encourage l'émergence d'une réflexion sur la mise en place de plus de cohérence (cf. Critère 3) devra impérativement intégrer les aspects relatifs à l'équité entre étudiants lors des évaluations.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'auto-évaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'auto-évaluation]

- 1 La méthodologie mise en œuvre pour aboutir à la rédaction du DAE est adéquate, intégrative (toutes les parties prenantes y ont participé) et capitalise sur les résultats des évaluations précédentes. De plus, les étudiants ont participé activement à ce processus, et leur avis a clairement été pris en considération.

[Analyse SWOT]

- 2 Le plan d'action et la SWOT ne reprennent pas toutes les actions proposées dans le DAE. Ce dernier liste en effet toute une série d'actions qu'il serait souhaitable de mener, mais qui ne rentrent pas (encore) dans les priorités que l'établissement s'est fixées. Le comité estime qu'il s'agit là d'une bonne pratique, et qu'il vaut mieux se concentrer sur un ensemble limité d'actions et d'objectifs au lieu de vouloir ouvrir tous les chantiers en même temps.

[Plan d'action et suivi]

- 3 Les experts ont constaté la mise en place progressive d'un outil de pilotage de type PDCA (*Plan-Do-Check-Act*).
- 4 Le plan d'action, tel qu'il a été présenté, n'est pas encore inséré dans un agenda. Il n'est pas encore non plus assorti de critères de mesures.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage l'établissement à poursuivre la réalisation du plan d'action et le développement d'outils de pilotage.

CONCLUSION

L'EPFC Bruxelles joue pleinement son rôle d'enseignement supérieur de promotion sociale, accessible au plus grand nombre. La filière comptabilité, qui démarre par la formation qualifiante de technicien en comptabilité, fonctionne comme un véritable ascenseur social.

L'équipe de direction s'est entourée d'un responsable du pilotage institutionnel, qui travaille en étroite collaboration avec la coordinatrice qualité. Ce binôme met progressivement en place un outil de pilotage, de type tableau de bord. Ainsi, la démarche qualité est enclenchée et généralement bien comprise. Toutefois, si une série d'outils a déjà été mise en place, son usage gagnerait à être davantage systématisé afin de permettre au pilotage de la qualité de fonctionner de manière itérative.

La communication interne n'est pas adaptée à la taille de la section et à la grande flexibilité des horaires. Ainsi, l'organigramme est perçu comme étant peu clair, et les fonctions de chacun sont mal connues de tous. Il arrive que les parties prenantes se comprennent mal, alors que chacun estime avoir communiqué clairement de son côté.

Si l'équipe éducative est reconnue pour sa compétence, les liens tissés entre la section et le tissu socio-économique local et régional gagneraient à être étoffés.

La grande flexibilité des horaires de cours est reconnue et appréciée par tous. Elle mène toutefois à un risque certain d'inégalité de niveau des exigences didactiques et de manque d'équité entre étudiants qui suivent une même unité d'enseignement.

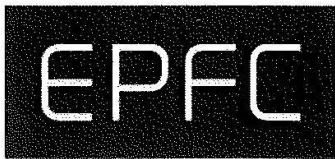
Le comité des experts salue le travail déjà accompli par les parties prenantes et encourage la section à continuer à s'investir de manière volontariste dans la démarche qualité, en capitalisant sur les points positifs et les bonnes pratiques identifiées dans ce rapport et dans les rapports d'audits des autres sections, qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation par l'AEQES précédemment.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'un plan stratégique, mais qui doit encore être partagé avec le personnel ⇒ Mise en place progressive d'un outil de pilotage institutionnel de la qualité ⇒ Possibilité de réaliser le cursus complet, et même une « filière comptabilité » complète, au sein de l'école ⇒ Fonction d'ascenseur social joué par la section et mis en avant grâce à la collaboration avec Bruxelles-formation ⇒ Grande flexibilité dans les horaires proposés ⇒ Déménagement prochain vers un bâtiment complètement rénové qui accueillera toutes les sections 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Communication interne peu adaptée à la taille de la section ⇒ Contacts limités et peu structurés avec la profession ⇒ Pas d'utilisation systématique de la plateforme Moodle. Sous-exploitation des possibilités pédagogiques offertes par l'outil ⇒ Absence d'utilisation et d'appropriation des grille d'évaluation critériée pour la plupart des UE <p style="text-align: center;"><u>Droit de réponse de l'établissement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants ⇒ Sentiment d'isolement et de manque d'appartenance des personnels à la section ⇒ Évaluations potentiellement inéquitables des étudiants qui suivent une même UE donnée par des enseignants différents. ⇒ Pas d'harmonisation des supports de cours et des méthodes pédagogiques pour une même UE donnée par plusieurs enseignants. Il faudrait à tout le moins de se référer un niveau d'exigence scientifique reconnu à travers des ouvrages et des articles de référence.

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence du pôle académique de Bruxelles (pour les bibliothèques par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Trop peu d'heures dévolues au stage d'intégration dans le dossier pédagogique

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Partager le plan stratégique avec toutes les parties prenantes pour qu'elles puissent se l'approprier ⇒ Renforcer la communication interne, dans toutes ses dimensions ⇒ Impliquer les étudiants dans la gouvernance de l'établissement ⇒ Insérer la section dans le tissu économique local et régional, pour plus d'interactions ⇒ Mettre à disposition les fiches UE, établir, utiliser et s'approprier des grilles critériées pour toutes les UE ⇒ Mettre plus de cohérence dans les contenus didactiques au sein des UE données par plusieurs enseignants et s'assurer de l'équité entre étudiants lors des évaluations avec des niveaux d'exigences équivalents ⇒ Réfléchir à un plan de formation continue des enseignants et à des actions de fédération des personnels



Évaluation du bachelier en
Comptabilité
2016-2017

Droit de réponse de l'établissement évalué



L'équipe pédagogique et administrative du Bachelier en comptabilité s'est attelée avec enthousiasme à cet exercice d'évaluation. Elle a apprécié le processus d'évaluation organisé par l'AEQES et est fière de voir reconnues la qualité de son enseignement et la pertinence des choix pédagogiques posés. Elle tient à remercier le comité des experts pour le sérieux de son analyse et la justesse des remarques émises. Quelques précisions sont cependant à émettre concernant les grilles d'évaluation.


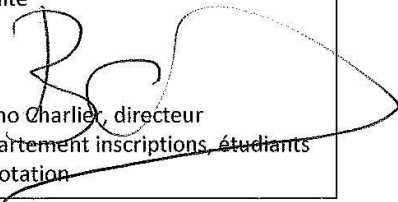
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère	Rubrique	Point	Observation de fond
3	Evaluation de niveau	12	Le chantier des grilles d'évaluation a été mis en œuvre, dès l'année scolaire 2014-2015, avec la visite de M. Duchesne (inspecteur de la Communauté française). Celui-ci a tenu une séance d'informations à destination des enseignants. Un mémo a ensuite été envoyé à l'ensemble du corps enseignant. Des réunions collectives ont été organisées pour certaines UE partagées par plusieurs enseignants. Depuis lors, l'utilisation des grilles critériées s'est étendue au sein de la section bachelier en comptabilité. En 2015-2016, toutes les grilles critériées des UE déterminantes ont été avaluées. Les enseignants ont donc été invités à les utiliser lors de l'année 2016-2017. Après la session d'évaluations de janvier 2017, différentes conclusions ont été tirées, notamment celle de revoir la grille de l'épreuve intégrée. Pour les UE non-déterminantes, les grilles ont été validées au plus tard en février 2017. Ces grilles sont dès lors d'application à partir de la session de juin 2017.
	En synthèse	4 ^e point d'amélioration	

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend la section

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation


Benoit Stoffen, directeur pédagogique

Bénédicte Burton, directrice générale


Laureline Leveaux, coordinatrice qualité

Bruno Charlier, directeur département inscriptions, étudiants et dotation